

PRÉSENTATION DE L'AUTRICE



Louise Souverbie / Assistante de recherche à l'IRIS

Louise Souverbie est assistante de recherche à l'IRIS, en cours de spécialisation sur les questions de défense européennes et sur l'industrie de l'armement. Elle termine également un master en affaires européennes à l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po), où elle étudie l'action extérieure de l'Union européenne et la géopolitique de l'Europe orientale. Avant de rejoindre l'IRIS, Louise a été chargée de mission auprès de l'attaché de défense de l'Ambassade de France en Lituanie.



PROGRAMME
**EUROPE,
STRATÉGIE &
SÉCURITÉ**

Le programme Europe, Stratégie, Sécurité s'attache à décrypter les mutations de l'Europe et de son environnement régional sur le plan politique et stratégique. Reconnu pour son expertise tant au niveau national qu'international, l'IRIS est partenaire et coordinateur de projets internationaux avec les principaux centres de recherche en Europe, qui permettent à l'Institut de tisser des liens forts avec les décideurs

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

iris-france.org



@InstitutIRIS



@InstitutIRIS



institut_iris



IRIS



IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

Depuis février 2022, la Pologne s'est lancée dans une entreprise de réarmement massive et à grande vitesse en mobilisant des ressources financières considérables et en faisant appel à des partenaires extraeuropéens. Un millier de chars d'assaut coréens, un demi-millier de lance-roquettes américains et une cinquantaine de systèmes Patriot avec leurs missiles, des avions de combat de cinquième génération... les ambitions de la Pologne semblent illimitées, et en contradiction avec celles de l'Union européenne, qui cherche à soutenir les acquisitions et l'industrie européennes. Cette note a pour objectif de replacer les acquisitions polonaises dans la continuité de la stratégie industrielle de défense et des prises de position de Varsovie dans le débat européen au cours de la dernière décennie, et d'identifier les failles potentielles de la politique actuelle.

PERCEPTION DE LA MENACE EN POLOGNE : LE DANGER VIENT DE L'EST

Depuis qu'elle a recouvert sa pleine indépendance en 1989, la Pologne s'est efforcée de concrétiser le « retour à l'Europe » voulu par les pays d'Europe centrale en adhérant aux structures euroatlantiques : l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en 1999, puis l'Union européenne (UE) en 2004. L'armée polonaise est à l'époque jugée suffisamment efficace pour ne pas avoir à opérer de changements ou d'acquisitions majeures¹, qui seraient de toute façon rapidement entravées par le manque de fonds. Le budget de défense polonais chute en effet au terme de la guerre froide, passant de 7,95 milliards de dollars (\$ constants 2021) en 1988 à 4,58 milliards de dollars en 1992². Les dépenses de défense connaissent une augmentation quasi-continue depuis cette date³. L'engagement visant à consacrer 2% du PIB national à la défense, pris en 2014 par les alliés de l'OTAN, est mis en œuvre par la Pologne dès l'année suivante et atteint en 2018.

Favorisée par l'existence d'un consensus national et transpartisan sur la Russie comme origine de la principale source de menace, la perception d'une nécessité pour la Pologne de renforcer sa défense a pris de l'ampleur depuis l'annexion de la Crimée en 2014. Ce consensus n'a depuis jamais été remis en cause, malgré les divisions profondes qui existent entre les principaux partis politiques dans d'autres domaines. Dans sa version la plus récente, datée de 2017, le *Concept de défense de la République de Pologne* identifie explicitement la politique extérieure russe comme une menace militaire. Ce postulat est également au cœur de la *Stratégie de*

¹ À l'exception de ses systèmes de communication

Amélie Zima, « La Pologne, nouvelle superpuissance militaire ? », interviewée par Alexandre Jubelin, *Le Collimateur*, 23 mai 2023. <https://soundcloud.com/le-collimateur/la-pologne-nouvelle-superpuissance-militaire> [consulté le 29.05.2023]

² SIPRI Military Expenditure Database. <https://milex.sipri.org/sipri>

³ Ibid.

Sécurité nationale de la République de Pologne de 2020 : « La menace la plus préoccupante est la politique néo-impériale des autorités de la Fédération de Russie, menée également au moyen de la force militaire »⁴. De cette perception de la menace découle un modèle d'armée centré sur la défense territoriale, avec un accent sur la composante terrestre, qui a concentré une large part des investissements militaires polonais. En effet, la mer Baltique étant de plus en plus sécurisée, la Pologne craint peu une attaque sur sa façade maritime et regarde davantage vers le Bélarus et Kaliningrad⁵.

Les forces armées polonaises et l'enjeu de la modernisation

Héritière en 1989 d'un important arsenal soviétique, la Pologne s'est attachée à progressivement moderniser son armée. Si les premières acquisitions majeures datent des années 2000 (des véhicules de combat d'infanterie finlandais Rosomak et des avions de combat américains F-16 en 2003⁶), la stratégie de modernisation n'est réellement formulée qu'en 2012 avec le premier *Plan de modernisation technique*⁷ des forces armées polonaises, qui couvre alors la période 2013-2022 et planifie l'achat de matériel moderne et interopérable avec les forces de l'OTAN. Ce document a été mis à jour en 2014 pour répondre au sentiment d'insécurité croissant par une accélération des dépenses de défense sur la période 2017-2026 autour de trois programmes prioritaires : l'acquisition d'avions de chasse de cinquième génération (programme Harpia), de systèmes de défense antiaérienne de courte portée (programme Narew) et d'hélicoptères d'attaque (programme Kruk)⁸. Le ministère de la Défense prévoyait alors de dépenser jusqu'à 185 milliards de zlotys (environ 41 milliards d'euros) sur la période et de moderniser en priorité les équipements couvrant le flanc oriental du pays⁹. La version la plus récente du Plan a été présentée en 2019 et prévoit d'allouer 524 milliards de zlotys (soit environ 118 milliards d'euros) à la modernisation des armées sur la période 2021-2035¹⁰. Sont alors prévus, entre autres, l'achat de F-16 supplémentaires, la

⁴ National Security Bureau, *National Security Strategy of the Republic of Poland*, 2020. [https://www.bbn.gov.pl/ftp/dokumenty/National Security Strategy of the Republic of Poland 2020.pdf](https://www.bbn.gov.pl/ftp/dokumenty/National%20Security%20Strategy%20of%20the%20Republic%20of%20Poland%202020.pdf)

⁵ Amélie Zima, « La Pologne, nouvelle superpuissance militaire ? », interviewée par Alexandre Jubelin, *Le Collimateur*, 23 mai 2023. <https://soundcloud.com/le-collimateur/la-pologne-nouvelle-superpuissance-militaire> [consulté le 29.05.2023]

⁶ Maciej Kucharczyk, *Modernizing Poland's Armed Forces*. Warsaw Institute, 1^{er} mars 2017. <https://warsawinstitute.org/modernizing-polands-armed-forces/>

⁷ Uchwała Nr 164 Rady Ministrów z Dnia 17 Września 2013 r. w sprawie Ustanowienia Programu Wieloletniego, « Priorytetowe Zadania Modernizacji Technicznej Sił Zbrojnych Rzeczypospolitej Polskiej w Ramach Programów Operacyjnych », s. d., <https://isap.sejm.gov.pl/isap.nsf/DocDetails.xsp?id=WMP20130000796>

⁸ Andrew A. Michta, *A Hard Look at Hard Power: Assessing the Defense Capabilities of Key US Allies and Security Partners*, Strategic Studies Institute, US Army War College, Poland: History Returns. In G. J. Schmitt (Ed.), 2nd ed. (pp. 225–254), 2020. <http://www.ijstor.org/stable/resrep27713.12>

⁹ Rafał Lesiecki, « 185 mld zł na modernizację techniczną wojska. W planach do 2026 r. m.in. Harpia, Kruk i Narew », *Defence24*, 28 février 2019. <https://defence24.pl/polityka-obronna/185-mld-zl-na-modernizacje-techniczna-wojska-do-2026-r-jest-nowy-plan>

¹⁰ Marcin Terlikowski, « Defence Innovation: New Models and Procurement Implications. The Polish Case », Ares Policy Paper, ARES Group, IRIS, mars 2022. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2022/03/Ares-73-Policy-Paper-DefInnov-Poland-March-2022.pdf>

continuation des programmes Harpia, Narew et Kruk ainsi que l'achat de sous-marins dans le cadre du programme Orka¹¹.

Jusqu'en 2022, cette modernisation n'avait été menée que partiellement, l'Armée de l'air polonaise opérait toujours des avions *MiG-29* et des *Su-22* soviétiques et les forces terrestres des chars *T-72* et des *PT-91*, tandis qu'un sous-investissement chronique dans la Marine¹² a laissé la Pologne avec une flotte vieillissante et des programmes de modernisation patinant.

La BITD polonaise à la veille de la guerre en Ukraine, un « géant aux pieds d'argile »¹³

La base industrielle et technologique de défense (BITD) polonaise a connu une transition difficile vers l'économie de marché à la fin du XX^e siècle. En effet, si l'industrie de défense polonaise prospérait sous le règne communiste, elle s'est trouvée en position de faiblesse par rapport à la concurrence internationale à partir des années 1990. Face au défi de la restructuration, les dirigeants polonais ont opté pour la constitution d'un conglomérat industriel sous contrôle de l'État. Le Polska Grupa Zbrojeniowa (PGZ), ou « Groupe polonais d'armement », produit de cette consolidation, voit ainsi le jour en 2013 avec l'ambition de (re)devenir l'un des leaders régionaux du secteur. La soixantaine d'entreprises du groupe concentre son activité sur les équipements terrestres – Huta Stalowa Wola (HSW) en tête – et l'électronique militaire, emploie environ 16 000 personnes et constitue la majeure partie de la BITD polonaise¹⁴. Quelques entreprises privées côtoient le géant industriel : WB Electronics produit avec succès des drones et des munitions rôdeuses, tandis que Remontowa reste un incontournable dans le secteur des chantiers navals.

L'industrie de défense polonaise peine néanmoins à se mettre au niveau des principales autres BITD européennes, notamment celles des pays de la Lettre d'Intention (LoI)¹⁵ (France, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Italie, Espagne), qui la surpassent en termes de production et d'exports. En 2022, la Pologne n'est que le 19^e exportateur mondial, avec 0,4% des exports d'armes mondiaux¹⁶, et PGZ se classe 76^e entreprise de défense mondiale en 2021, avec 1,4

¹¹ Natalia Adamczyk, « Defence policy of the Republic of Poland in the face of Russian aggression against Ukraine », *Bezpieczeństwo. Teoria i Praktyka*, 2022, nr 1, s. 115-131. https://cejsh.icm.edu.pl/cejsh/element/bwmeta1.element.ojs-doi-10_48269_2451-0718-btip-2022-1-007/c/articles-2152175.pdf.pdf

¹² Amélie Zima, « La Pologne, nouvelle superpuissance militaire ? », interviewée par Alexandre Jubelin, *Le Collimateur*, 23 mai 2023. <https://soundcloud.com/le-collimateur/la-pologne-nouvelle-superpuissance-militaire>

¹³ Marcin Zaborowski, « Poland and European Defence Integration », Policy Brief, European Council on Foreign Relations, 25 janvier 2018. <http://www.jstor.org/stable/resrep21631>

¹⁴ Marcin Terlikowski, « Defence Innovation: New Models and Procurement Implications. The Polish Case », Ares Policy Paper, ARES Group, IRIS, mars 2022. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2022/03/Ares-73-Policy-Paper-DefInnov-Poland-March-2022.pdf>

¹⁵ Traité signé en 2000 par les ministres de la Défense de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la Suède, de l'Espagne et de l'Italie pour créer un cadre légal favorable à la restructuration de l'industrie de défense européenne afin d'en renforcer la compétitivité.

¹⁶ Pieter D. Wezeman, Justine Gadon and Siemon T. Wezeman, « Trends in International Arms Transfers », SIPRI, Mars 2023. <https://www.sipri.org/publications/2023/sipri-fact-sheets/trends-international-arms-transfers-2022>

milliard de dollars de chiffre d'affaires et 0,2% des ventes mondiales¹⁷. Le groupe dépend donc principalement des besoins des forces armées nationales.

En 2017, les autorités polonaises adoptent une *Stratégie pour le développement responsable*¹⁸, qui vise à réindustrialiser l'économie et faire prospérer l'industrie nationale. La Stratégie insiste notamment sur le potentiel des entreprises de défense à générer une impulsion technologique¹⁹ et agir ainsi en véritable moteur de l'économie polonaise. Ce document, qui introduit aussi l'objectif de faire passer le budget de défense à 2,5% du PIB en 2030 (objectif revu par la suite à 2,6% en 2026), rappelle que les investissements dans le secteur de la défense doivent permettre un renforcement de la BITD nationale et pas seulement une modernisation des capacités.

Réactions polonaises après le 24 février 2022 : « buy wherever you can buy »

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 intervient donc dans ce contexte de modernisation progressive et de réindustrialisation. Alors que les initiatives se multiplient à l'échelon européen, la Pologne prend également des mesures au niveau national : le *Homeland Defence Act*²⁰ du 11 mars 2022 prévoit une hausse rapide des dépenses avec au moins 3% du PIB consacrés à la défense à partir de 2023 (Art. 40 §2), ainsi qu'une multiplication par deux des effectifs de l'armée pour atteindre 300 000 personnels en 2035. Le budget de défense polonais passe de 12 milliards d'euros en 2022 à 20,5 milliards en 2023, ce à quoi s'ajoute un Fonds extrabudgétaire (Art. 41-45) de près de 8 milliards d'euros (établi en mai 2022 et financé par la National Economy Bank), qui prévoit de financer une partie des acquisitions d'équipements par l'émission d'obligations souveraines. Au total, les dépenses polonaises de défense pourraient ainsi atteindre près de 4% du PIB national.

Le *Homeland Defence Act* prévoit également l'introduction, par voie d'ordonnance, d'un nouveau programme de développement des forces armées prévoyant notamment de nouvelles acquisitions (Art. 37), afin de compenser les livraisons d'équipements polonais à l'Ukraine (la plupart des équipements soviétiques encore en service) et de renforcer les capacités nationales. Chargé de l'exécution du programme (Art. 38), le ministère de la Défense lance alors de nouveaux investissements d'ampleur inédite.

¹⁷ SIPRI, « Graphic: Shares of total SIPRI Top 100 arms sales », 2022. <https://sipri.org/visualizations/arms-industry-2022/top-100>

¹⁸ Ministerstwo Funduszy i Polityki Regionalnej, « Informacje o Strategii na rzecz Odpowiedzialnego Rozwoju », Gov.pl, 2022. <https://www.gov.pl/web/fundusze-regiony/informacje-o-strategii-na-rzecz-odpowiedzialnego-rozwoju>.

¹⁹ Marcin Terlikowski, « Defence and Industrial Policy in Poland: Drivers and Influence », Ares Policy Paper, ARES Group, IRIS, mars 2017. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2022/03/Ares-73-Policy-Paper-DefInnov-Poland-March-2022.pdf>

²⁰ « Ustawa z Dnia 11 Marca 2022 r. o Obronie Ojczyzny », s. d., <https://isap.sejm.gov.pl/isap.nsf/DocDetails.xsp?id=WDU20220000655>

Tableau - Acquisitions majeures de la Pologne depuis le 24 février 2022

Date	Achat	Pays	Montant
Mai 2022	6 batteries de Patriot (Raytheon)	États-Unis	Non divulgué
Juin 2022	3 chasseurs de mines Kormoran II (Remontowa)	Pologne	Non divulgué
Juil. 2022	250 chars Abrams M1A2 (General Dynamics)*	États-Unis	\$4.8 milliards
Juil. 2022	70 systèmes RWS ZSSW-30 (Huta Stalowa Wola)	Pologne	€36 millions
Juil. 2022	32 hélicoptères AW149 (Leonardo/PZL Świdnik)	Italie/Pologne	€1.76 milliard
Août 2022	180 chars K2 Black Panther (Hyundai Rotem Co)**	Corée du Sud	\$3.4 milliards
Août 2022	212 canons K9 (Hanwha Defence)**	Corée du Sud	\$2.4 milliards
Sept. 2022	48 canons Krab, 34 véhicules de soutien, 30 véhicules de reconnaissance (Huta Stalowa Wola)	Pologne	\$800 millions
Sept. 2022	96 hélicoptères d'attaque AH-64E Apache (Boeing)	États-Unis	Non confirmé (\$10-13 milliards)
Sept. 2022	48 avions FA-50 : 12 FA-50 +36 FA-50PL (Korea Aerospace Industries)	Corée du Sud	\$3 milliards
Oct. 2022	218 lance-roquettes K239 Chunmoo (Hanwha)	Corée du Sud	\$3.5 milliards
Oct. 2022	Prêt de drones Reaper MQ-9A, en attendant l'achat de MQ-9B	États-Unis	\$71 millions
Dec. 2022	2 satellites S959 VHR et station au sol (Airbus)	France	€575 millions
Jan. 2023	7 drones Watchkeeper X (Elbit Systems)	Israël	\$410 millions
Jan. 2023	116 chars Abrams M1A1 (seconde main)	États-Unis	\$1.4 milliards
Fév. 2023	500 missiles FGM-148F Javelin et 50 lanceurs (Raytheon)*	États-Unis	\$100 millions
Fév. 2023	468 Himars, missiles Atacms, 461 GMLRS-AW, 521 GMLRS-U, 532 GMLRS-ER AW (Lockheed Martin)	États-Unis	\$10 milliards
Fév. 2023	1400 VCI Borsuk (Huta Stalowa Wola)	Pologne	Non confirmé (\$10+ milliards)
Mars 2023	800 missiles AGM-114R2 Hellfire (Lockheed Martin)	États-Unis	\$150 millions
Avr. 2023	Missiles et systems CAMM II (MBDA)*	Royaume-Uni	\$1.9 milliard
Mai 2023	34 Sniper XR (Lockheed Martin)	États-Unis	\$124 millions
Mai 2023	2 GlobalEye EWA (Saab) (en discussion)	Suède	Non confirmé
Mai 2023	22 hélicoptères AW101 (Leonardo/PZL Świdnik)	Italie/Pologne	Non confirmé
Juin 2023	644 missiles Patriot et 48 lanceurs (Raytheon)	États-Unis	\$15 milliards

* Projets antérieurs à la guerre

** Les contrats-cadres signés en juillet prévoient au total 1000 K2 et 648 K9

Source : Tableau établi à partir d'un recensement des annonces d'acquisition faites par la Pologne.

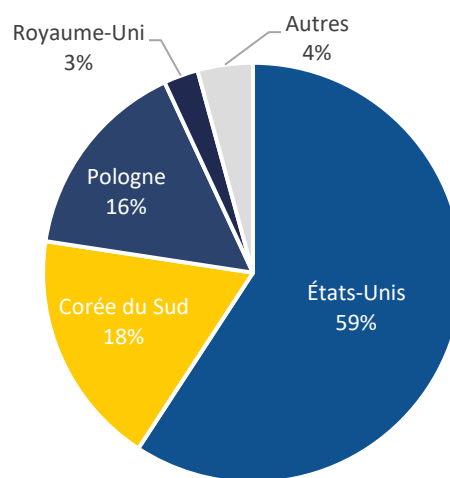
En s'ajoutant aux programmes préexistants, ces initiatives récentes pourraient porter la valeur totale des investissements polonais à 135 milliards de dollars sur la période 2022-2035²¹, dont au moins 70 milliards de dollars depuis le 24 février 2023.

À l'heure où les institutions européennes œuvrent en faveur de la création d'une BITD européenne, conçoivent des outils de soutien aux acquisitions et aux industries européennes, l'écrasante majorité des acquisitions polonaises ne provient pas d'Europe, mais des États-Unis

²¹ International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance 2023*, 2023.

(approximativement 59% de la valeur des acquisitions polonaises depuis le 24 février 2023) et de la Corée du Sud (18% pour le moment²²). L'incapacité de l'industrie européenne à répondre dans des délais aussi courts à la demande est la principale explication à cela, dans un contexte où la plupart des pays du flanc oriental de l'Union s'inscrivent dans une logique de « buy wherever you can buy » (litt. « achetez où vous pouvez acheter »). La politique industrielle et la vision de la BITD nationale sur lesquelles repose la stratégie d'acquisitions polonaise, apportent néanmoins une explication complémentaire.

Graphique 1 - Répartition estimée des acquisitions polonaises par origine depuis le 24 février 2023 (en valeur)



Source : Graphique établi à partir d'un recensement des annonces d'acquisition faites par la Pologne.

GENÈSE ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE POLONAISE

Hierarchisation des priorités polonaises

Depuis le 24 février 2022, les pays européens sont confrontés à plusieurs défis simultanés : fournir un soutien constant à l'Ukraine, reconstituer leurs stocks, combler leurs lacunes capacitaires, et faire monter en puissance leur industrie. Ces défis s'inscrivent dans des temporalités variées et peuvent être hiérarchisés différemment selon les priorités de chaque État. Dans le cas de la Pologne, le soutien à l'Ukraine relève de l'urgence, car il revêt une dimension quasi-existentielle et se situe donc en haut de l'agenda. Simultanément, Varsovie

²² Une partie seulement des contrats prévus par les accords-cadres a effectivement été signée. Ce chiffre est donc amené à augmenter.

accélère la modernisation et la montée en puissance des forces armées polonaises, à la fois pour créer un potentiel de dissuasion conventionnelle et pour se préparer à parer une éventuelle attaque à l'Est. La Pologne entend devenir une véritable puissance régionale et un membre clé de l'Alliance atlantique sur le flanc oriental. Dans ce contexte, la rapidité des acquisitions est un critère impératif. La consolidation de la BITD européenne se trouve automatiquement reléguée au second plan, au profit de commandes sur étagère ou auprès de fournisseurs plus réactifs.

Les décisions du court terme s'inscrivent néanmoins dans la réalisation d'un objectif à long terme qui guide aussi la stratégie d'acquisition polonaise : la montée en puissance des capacités industrielles. Il semblerait que l'acquisition d'équipements en dehors de l'UE et *a fortiori* hors de la Pologne contredise cet objectif, mais la Pologne entend bien renforcer son autonomie et son industrie de défense.

Acquisitions et montée en compétences industrielle

Les autorités de défense polonaises favorisent les accords de compensations industrielles dans le cadre de contrats d'armement pour faire monter en compétences leur BITD nationale. Dès 2015, le Secrétaire d'État au ministère de la Défense nationale, Czesław Mroczek, déclare à l'occasion de la création d'une commission des compensations²³ : « Les compensations doivent être un outil permettant de réaliser les objectifs fondamentaux : créer des capacités pour les forces armées et développer l'industrie. »²⁴. Varsovie cherche, en effet, à faire bénéficier les entreprises de défense polonaises de la modernisation des forces armées en impliquant celles-ci dans les chaînes de production des équipements achetés auprès d'industries étrangères. La production d'une partie des composants sur le territoire polonais – ou « polonisation » – est un critère récurrent des appels d'offre²⁵. La sécurité d'approvisionnement est également au cœur des préoccupations des autorités polonaises, qui cherchent à s'assurer du contrôle de l'industrie nationale sur le cycle de vie des équipements et de la capacité à en assumer la maintenance et la modernisation. L'acquisition et la modernisation des chars Leopard 2 allemands puis des véhicules blindés Rosomak finlandais

²³ La législation polonaise sur les compensations industrielles est modifiée en 2014 afin de restreindre celles-ci aux entreprises spécialisées dans la défense (avant 2014, des investissements dans l'industrie automobile pouvaient par exemple faire office de compensation dans le cadre de contrats de défense). La commission des compensations est donc chargée de mettre en œuvre le transfert de compétences entre le ministère de l'Économie et le ministère de la Défense, ainsi que d'assurer la conformité des réglementations polonaises avec le droit européen, qui interdit les compensations, sauf exception au titre de l'article 346 TFUE.

²⁴ Juliusz Sabak, « First Meeting of the Polish Offset Committee », *Defence24*, 18 janvier 2015. <https://defence24.com/first-meeting-of-the-polish-offset-committee>

²⁵ Hélène Masson, Antonio Fonfría, Alessandro Marrone, Harri Mikkola, Marcin Terlikowski, « Security of Supply Challenges and European Defence Technological and Industrial Base: Debates & Dilemmas (II) », FRS note n°26/13, 17 octobre 2013. <https://www.frstrategie.org/en/publications/notes/security-supply-challenges-and-european-defence-technological-and-industrial-base-debates-dilemmas-ii-2013>

dans les années 2000 s'inscrivent dans cette stratégie²⁶, moins coûteuse et plus simple à mettre en œuvre que des programmes nationaux de recherche et développement. Sous couvert d'adaptation des équipements étrangers aux besoins nationaux spécifiques, le gouvernement polonais entend ainsi maximiser l'apport des transferts de technologie pour renforcer son industrie²⁷, et construire peu à peu un potentiel d'exportation.

La montée en compétences de la BITD polonaise est ainsi étroitement liée à la stratégie d'acquisition nationale. Celle-ci est mise en œuvre depuis janvier 2022 par l'Agence de l'armement (Agencja Uzbrojenia), créée pour centraliser l'ensemble des programmes d'armement et simplifier le processus d'acquisition, assuré jusque-là par une multitude d'entités²⁸. Les procédures pour l'attribution des marchés publics sont décrites dans la Loi sur les marchés publics de 2019 (PZP)²⁹, transposition en droit national de la directive européenne 2009/81 sur les marchés de défense qui cherche, entre autres, à limiter l'utilisation des compensations dans la mesure où celles-ci relèvent de pratiques discriminatoires. La loi polonaise prévoit une procédure s'appliquant à chaque programme d'armement afin de déterminer l'existence ou non d'« intérêts essentiels » pour la sécurité de la Pologne. Les dispositions de la loi PZP – et donc celles de la directive 2009/81 – ne s'appliquent pas lorsque l'acquisition d'un type spécifique d'équipement militaire et la mise en œuvre d'une fonction afférente sont jugées essentielles pour la sécurité fondamentale de l'État polonais³⁰. Cette exclusion, prévue par l'article 346 du TFUE, est invoquée par la Pologne pour justifier certaines acquisitions au nom de la nécessité de se protéger de la Russie³¹. Par ailleurs, les contrats de défense passés via des accords de gouvernement à gouvernement (G2G) n'entrent pas dans le champ de la directive européenne. Le programme américain des Foreign Military Sales (FMS) est ainsi un outil d'acquisition privilégié par la Pologne, qui y a eu recours pour une valeur cumulée de 18,7 milliards d'euros entre 2016 et 2020³², et d'environ 29 milliards d'euros depuis le 24 février 2022³³.

²⁶ Ibid.

²⁷ Andrew A. Michta, « Polish Hard Power: Investing in the Military As Europe Cuts Back », American Enterprise Institute, 1^{er} décembre 2013. <http://www.jstor.org/stable/resrep03164>

²⁸ Krzysztof Płatek, « Wybrane aspekty modernizacji technicznej Sił Zbrojnych RP », *Polska Zbrojna*, 17 août 2022. URL : <https://polska-zbrojna.pl/home/articleshow/35063?t=Wybrane-aspekty-modernizacji-technicznej-Sil-Zbrojnych-RP>

²⁹ Dz.U. 2019 poz. 2019. USTAWA z dnia 11 września 2019 r. Prawo zamówień publicznych. Sejm.gov.pl. <https://isap.sejm.gov.pl/isap.nsf/DocDetails.xsp?id=WDU20190002019>

³⁰ Krzysztof Płatek, « Wybrane aspekty modernizacji technicznej Sił Zbrojnych RP », *Polska Zbrojna*, 17 août 2022. URL : <https://polska-zbrojna.pl/home/articleshow/35063?t=Wybrane-aspekty-modernizacji-technicznej-Sil-Zbrojnych-RP>

³¹ Ioannides, I., Marrone, A., Maulny, J.-P., et Simon. E. (2020). *EU Defence Package: Defence Procurement and Intra-Community Transfers Directives. European Implementation Assessment*. EPRS Study. URL : https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2020/10/EPRS_STU2020654171_EN.pdf

³² Ibid.

³³ Defense Security Cooperation Agency, « Major Arm Sales », Monthly Archive, DSCA, 2023. <https://www.dsca.mil/major-arms-sales/archive-date>

Les acquisitions auprès des États-Unis : garantie de sécurité et diplomatie de défense

L'urgence dans laquelle se trouve l'armée polonaise pour combler ses lacunes capacitaires n'explique pas à elle seule la préférence de Varsovie pour les équipements américains, une tendance antérieure à la guerre en Ukraine. Dès 2003, la Pologne, qui conçoit la sécurité nationale dans le cadre de l'OTAN et en particulier dans celui de sa relation bilatérale avec les États-Unis, acquiert *via* le programme FMS 48 avions F-16 pour un montant total de 3,5 milliards de dollars. L'implication de l'industrie américaine dans la modernisation des forces armées polonaises est envisagée en Pologne comme un gage supplémentaire du maintien de la garantie de sécurité américaine sur son territoire, au-delà des engagements pris au titre de la sécurité collective³⁴. Les achats d'armement sont parties prenantes de la diplomatie de défense dans la mesure où ils impliquent une coopération de long terme entre le fournisseur et l'acquéreur, que ce soit pour la maintenance du matériel, la formation des personnels ou la mise en œuvre de transferts de technologie³⁵. Les acquisitions d'équipements américains se sont donc multipliées à partir de 2015, non seulement pour renforcer les capacités polonaises dans l'éventualité d'une agression russe, mais aussi pour s'assurer d'un soutien américain renouvelé sur le terrain, notamment au sein des groupements tactiques de l'OTAN. Après le Brexit, la Pologne espère également remplacer le Royaume-Uni dans son rôle d'allié privilégié des États-Unis au sein de l'UE³⁶. Après le 24 février 2022, il est donc naturel pour Varsovie de chercher à resserrer les liens avec les États-Unis à travers de nouveaux contrats d'armements.

La coopération avec les États-Unis n'est pourtant pas sans comporter certaines limites. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, l'industrie américaine atteint elle aussi les limites de ses capacités de production et n'aurait, par exemple, pas été capable de produire des chars de combat dans les volumes et les délais requis par la Pologne. Ainsi, le contrat pour 250 chars Abrams M1A2 conclu en juillet 2022 concrétise un projet prévu depuis 2021, tandis que les 116 Abrams M1A1 achetés en janvier 2023 sont issus des stocks de la marine américaine.³⁷ Les chars américains sont par ailleurs beaucoup plus lourds que les standards polonais (plus de 70 tonnes pour les Abrams contre moins de 55 pour les T72), ce qui rend complexe leur circulation sur les voies de transport polonaises³⁸. Leur maintenance requiert aussi des

³⁴ Gajauskaitė, I. (2022). Poland's Resilient Atlanticism. In: Česnakas, G. et Juozaitis, J. *European Strategic Autonomy and Small States' Security: In the Shadow of Power* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003324867>

³⁵ Speck, G. (2022). The Primacy of Politics? Arms Imports and Political Relations of the Visegrád Countries 1999–2020. Part 1. *Academic and Applied Research in Military and Public Management Science*, 21 (1). pp. 21-29. <http://real.mtak.hu/153303/>

³⁶ Buras, P., & Zerka, P. (2018, 20 septembre). Fort Trump, czyli fatamorgana. *Rzeczpospolita*. URL : <https://www.rp.pl/opinie-polityczno-spoleczne/art9626741-fort-trump-czyli-fatamorgana>

³⁷ Rožević, A. (2022). Overview of developments and processes in Europe and European countries in 2022 Q4. Cooperation between Poland and South Korea in defence industry. Eastern Europe Studies Centre. URL : <https://www.eesc.lt/en/publication/overview-of-developments-and-processes-in-europe-and-european-countries-in-2022-q4-cooperation-between-poland-and-south-korea-in-defence-industry/>

³⁸ Ibid.

compétences et des technologies que les États-Unis sont réticents à transférer. Pour faire face à ses nouveaux besoins et pour faire monter en compétences sa BITD, la Pologne s'est donc tournée vers un nouveau partenaire : la Corée du Sud.

La coopération industrielle avec les entreprises coréennes

Depuis l'été 2022, la Pologne a déjà dépensé près de 12 milliards d'euros en acquisitions d'équipements coréens auprès de Hyundai Rotem Co (HRC), Hanwha Defence et Korea Aerospace Industries (KAI). À terme, la Pologne prévoit d'obtenir 1 000 chars d'assaut K2, 672 canons automoteurs K9, 288 lance-roquettes K239 et 48 avions de chasse multi rôles FA-50³⁹. Trois facteurs déterminants ont conduit Mariusz Błaszczak, ministre de la Défense, à préférer les industriels coréens à leurs compétiteurs : « l'efficacité des équipements, le rythme des livraisons et les bénéfices pour l'industrie »⁴⁰. Plus qu'aucun autre, les partenariats avec la Corée du Sud permettent, en effet, à la Pologne de mettre en œuvre sa stratégie industrielle de polonisation, puisqu'une part importante des équipements doivent être produits sur le sol polonais et spécialement adaptés aux besoins des armées polonaises. S'ajoutant aux 180 K2 achetés sur étagère, 320 chars K2PL seront donc usinés en Corée de Sud et au moins 500 en Pologne. De même, 36 avions (FA-50PL) et 624 pièces d'artillerie (K9PL) seront configurés pour répondre aux besoins polonais. Les transferts de technologie prévus par le contrat-cadre permettront à l'industrie polonaise d'assurer la maintenance des premiers K9PL produits en Corée et d'en démarrer la production en Pologne à partir de 2026⁴¹. Un accord doit, en effet, être signé prochainement pour formaliser la coopération entre Hanwha Defence et Huta Stalowa Wola (HSW) pour la production des canons « polonisés » K9PL.

La recapitalisation annoncée de l'entreprise polonaise Wojskowe Zakłady Motoryzacyjne (WZM), basée à Poznan, permettra d'y ouvrir des lignes de production de chars K2PL et d'en assurer la maintenance⁴². Un accord de consortium a été signé en mars 2023 entre HRC, PGZ et WZM afin de fixer le rôle de chaque partenaire dans la mise en œuvre du programme K2PL et de définir les transferts de technologie. Cette coopération doit ainsi permettre à la Pologne de (re)construire un véritable potentiel de production, voire d'exportation, de chars. Les deux partenaires envisagent, en effet, de faire de la Pologne un *hub* d'exportation vers le reste du

³⁹ *Ibid.* et SIPRI trade registers.

⁴⁰ Jędrzej Graf, « Polska kupi 1000 czołgów. Błaszczak: planujemy pozyskanie dodatkowych F-35 lub F-15 », *Defence24*, 26 juillet 2022. <https://defence24.pl/polityka-obronna/polska-kupi-1000-czolgow-blaszczak-planujemy-pozyskanie-dodatkowych-f-35-lub-f-15-wywiad>

⁴¹ Wojsko Polskie, Armatohaubica samobieżna K9. wojsko-polskie.pl (Armée polonaise), 2022. <https://www.wojsko-polskie.pl/armatohaubicak9/>

⁴² Jędrzej Graf, « K2PL – koło zamachowe polskiej zbrojeniówki? », *Defence24*, 3 mars 2023. <https://defence24.pl/przemysl/k2pl--kolo-zamachowe-polskiej-zbrojeniowki-komentarz>

marché européen⁴³. Plusieurs pays d'Europe centrale et orientale entendent acquérir des chars de nouvelle génération pour remplacer leurs équipements soviétiques et pourraient donc se tourner vers les K2, plus abordables que leurs équivalents américains ou européens. Le rôle joué par Varsovie sur le flanc oriental de l'OTAN et l'argument de l'interopérabilité pourraient achever de convaincre d'autres pays de la région de choisir le K2. C'est en tout cas l'ambition déclarée du groupe HRC par la voix de son vice-président, Jun-Mo Seo⁴⁴. Il ne s'agit pas de la première coopération avec la Corée du Sud. L'obusier polonais Krab intègre, en effet, depuis 2014, le châssis du K9 sud-coréen. Ce dernier étant produit sous licence en Pologne, Varsovie a pu transférer ses Krab à l'Ukraine sans consulter Séoul⁴⁵, avec donc plus de liberté en termes de réexport que pour des designs allemands, par exemple.

La production de chars et de canons coréens s'inscrit ainsi dans la stratégie industrielle polonaise de montée en puissance grâce aux transferts de technologie et permettra peut-être à la BITD polonaise le bond en avant technologique nécessaire à la création d'un potentiel industriel autonome. À plus court terme, cette approche semble néanmoins difficilement compatible avec le renforcement et l'autonomisation de la BITD européenne.

CONSTRUCTION DE LA BITDE ET COOPÉRATIONS EUROPÉENNES, RÉTICENCES ET AMBIGUÏTÉS POLONAISES

La Pologne au sein de l'UE, entre conflictualité et désir d'influence

Le discours du Premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, à Heidelberg en mars 2023, est révélateur de la vision de l'UE à Varsovie : « Réduisons le nombre de domaines de compétence de l'UE, alors l'Union, même avec 35 pays, sera plus facile à naviguer et plus démocratique »⁴⁶. Dans le débat entre partisans de l'approfondissement et avocats de l'élargissement, la Pologne se place clairement du côté des seconds. La Pologne est, en outre, réticente à toute initiative européenne qui représenterait une forme de duplication avec un dispositif de l'OTAN et/ou risquerait de fragiliser les relations avec le principal garant de sa sécurité nationale, les États-Unis. Le ministre polonais des Affaires étrangères avait explicité cette position en 2019 : « la soi-disant autonomie stratégique de l'Union européenne ne peut, à notre avis, se faire au détriment de l'OTAN et de l'affaiblissement des liens

⁴³ Jędrzej Graf, « Czołgi K2 z Polski także na eksport », *Defence24*, 12 mai 2023. <https://defence24.pl/przemysl/czolgi-k2-z-polski-takze-na-eksport-wywiad>

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Haena Jo et Tom Waldwyn, « Milestone in Warsaw: the march of the South Korean defence industry », *Military Balance Blog*, IISS, 12 août 2022. <https://www.iiss.org/online-analysis/military-balance/2022/08/analysis-milestone-in-warsaw-the-march-of-the-south-korean-defence-industry/>

⁴⁶ Mateusz Morawiecki, M, Discours à Heidelberg. Transcript sur gov.pl, 3 mars 2023. <https://www.gov.pl/web/primeminister/mateusz-morawiecki-at-heidelberg-university---europe-at-a-historic-turning-point>

transatlantiques »⁴⁷. Le renforcement du pilier européen de l'OTAN répond néanmoins davantage aux priorités polonaises puisqu'il permet à Varsovie de démontrer sa qualité d'allié fiable et désireux de contribuer à sa propre sécurité. L'autonomisation de l'UE dans le domaine de la défense n'est donc pas rejetée en bloc, mais est toujours perçue comme variable de la relation transatlantique : « une ambition à long terme dans le cadre de laquelle l'UE [...] jouera un rôle précieux et complémentaire à celui de l'OTAN, ou agira là où l'OTAN choisit de ne pas agir »⁴⁸. En somme, la Pologne perçoit la nécessité de renforcement de l'effort européen en matière de défense – de préférence dans le cadre de l'OTAN – et lui est favorable dans la mesure où celui-ci contribue à la sécurisation du flanc est. Par ailleurs, la politique asiatique menée dès 2011 par l'administration Obama a fait poindre un doute à Varsovie sur la pérennité de la garantie de sécurité américaine en Europe. Le désengagement progressif des États-Unis après la guerre en Ukraine dans un mouvement de pivot vers l'Asie-Pacifique est craint et anticipé, renforçant l'intérêt de la Pologne pour les initiatives européennes dans le domaine.

La position polonaise est également ambivalente sur le sujet de la BITDE. L'épidémie de Covid-19 et la perturbation des chaînes d'approvisionnement engendrée par la crise sanitaire ont conduit la Pologne à envisager l'autonomie européenne sous l'angle de l'industrie et de la résilience économique face aux aléas des marchés mondiaux⁴⁹. Cette ambition se prolonge toutefois difficilement à l'industrie de défense dans la mesure où la construction d'une BITDE défavorable aux entreprises étrangères contreviendrait à double titre à la stratégie d'acquisitions de la Pologne. Le processus menacerait, d'une part, la diplomatie de défense polonaise et le renforcement des relations polono-américaines *via* les programmes d'armement⁵⁰. D'autre part, le renforcement de l'industrie polonaise passe par l'intégration de technologies de pointe dont l'origine importe peu – comme en témoigne le volet coréen du programme d'acquisitions polonais – et non pas nécessairement par la construction d'une autonomie européenne, qui restreindrait au contraire les opportunités de partenariats avantageux pour la Pologne.

L'ambivalence de l'attitude polonaise vis-à-vis de l'UE est corrélée à une certaine dégradation des relations avec Paris et Berlin depuis au moins 2015, date d'arrivée au pouvoir du parti eurosceptique Droit et Justice (PiS). L'ambition polonaise de devenir une puissance régionale et d'exercer son influence dans le processus de construction européenne s'est heurtée à une

⁴⁷ Ieva Gajauskaitė, *Poland's Resilient Atlanticism*, (Routledge, 2022).

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Justyna Gotkowska, Dick Zandee, Bob Deen, Kimberley Kruijver et Adája Stoetman, « Annex 3: Poland and the European strategic autonomy debate. In *European strategic autonomy in security and defence: Now the going gets tough, it's time to get going* », Clingendael Institute, 1^{er} décembre 2020, pp. 63–67. <http://www.jstor.org/stable/resrep27515.12>

forme d'« asymétrie de l'appropriation » (*asymmetry of the ownership*⁵¹) entre anciens et nouveaux États membres, malgré l'existence de formats comme le triangle de Weimar. Cette perception de déséquilibre conduit le gouvernement polonais à préférer le partenariat stratégique avec les États-Unis plutôt qu'avec la France ou l'Allemagne. La construction d'une relation de confiance avec la France et l'Allemagne a aussi été compliquée par l'attitude jugée complaisante de ces deux pays vis-à-vis de la Russie avant le 24 février 2022 et leur manque d'intransigeance depuis. Comme l'a rappelé Morawiecki à Heidelberg, les pays d'Europe occidentale auraient commis « l'erreur dramatique de la coopération énergétique étroite avec la Russie et, aujourd'hui, leur position à l'égard de l'Ukraine n'est pas la même que celle des États-Unis ou de la Pologne ». Le manque de confiance et de relations positives au niveau politique entre les capitales occidentales et Varsovie reste néanmoins largement imputable à la politique du PiS et a entravé la mise en place de partenariats industriels. En témoigne l'épisode de la vente des Caracal en 2015 : la commande de 50 hélicoptères de combat passée auprès d'Airbus pour un montant de 2 milliards d'euros a été brutalement annulée par le nouveau gouvernement polonais à son arrivée au pouvoir, au profit d'un contrat pour des Black Hawk américains (qui a finalement échoué). En conséquence, Varsovie n'a pas été impliquée dans le projet franco-allemand de Coopération structurée permanente (CSP) en 2016, malgré l'intérêt du gouvernement précédent pour ce projet⁵². La France n'a pas non plus proposé à la Pologne de se joindre à l'Initiative européenne d'intervention en 2017, renforçant ainsi le sentiment d'exclusion polonais...

Depuis le 24 février 2022, le gouvernement polonais brandit, en outre, la rhétorique d'une « guerre sur deux fronts »⁵³ et justifie sa réticence aux initiatives européennes par une supposée stigmatisation de la Pologne sur les problématiques d'État de droit, même si le rôle clé de la Pologne dans le soutien à l'Ukraine a fait passer ces questions au second plan des relations avec l'UE. En novembre 2022, le président du PiS et député au Sejm, Jarosław Kaczyński, déclarait : « Nous sommes prêts à acheter des armes dans d'autres pays de l'UE, mais ils doivent cesser leur guerre contre la Pologne. [...] Nous sommes prêts à conclure des accords et à distribuer de l'argent, mais pas quand on nous dit qu'il n'y a pas d'État de droit en Pologne. »⁵⁴

⁵¹ Monika Sus et Anna-Lena Kirsch, « Polish–German cooperation in security and defence : falling short of potential or doomed to be fragile? », dans Elżbieta Opilowska et Monika Sus, *Poland and Germany in the European Union : the multidimensional dynamics of bilateral relations*, (Abingdon, Routledge), pp. 93-111. <https://hdl.handle.net/1814/70715>

⁵² Marcin Zaborowski, « Poland and European Defence Integration », European Council on Foreign Relations, 25 janvier 2018. https://ecfr.eu/publication/poland_and_european_defence_integration/

⁵³ Sławomir Sierakowski, « Poland's Legal Mess », German Council on Foreign Relations (DGAP), 21 février 2023. URL : <https://dgap.org/en/research/publications/polands-legal-mess>

⁵⁴ "Kupimy broń w Europie". Kaczyński stawia warunki. *Defence24*, 14 novembre 2022. <https://defence24.pl/przemysl/prezes-pis-jestesmy-gotowi-kupowac-bron-w-krajach-europejskich-jesli-te-panstwa-zaniechaja-wojny-z-nami-w-ue>

La Pologne et l'Europe de la défense en pratique : participation aux projets industriels européens

La fragilité des liens de la BITD polonaise avec les industries d'Europe de l'Ouest va de pair avec une faible participation de la Pologne aux projets européens. La Pologne a rejoint avec réticence la Coopération structurée permanente en 2017, perçue comme un catalyseur d'une Europe à deux vitesses risquant de réduire l'empreinte polonaise sur le processus d'intégration européenne⁵⁵. Varsovie a par la suite privilégié les projets complémentaires à l'action dissuasive et défensive de l'OTAN sur son flanc est. La Pologne participe actuellement à 13 des 68 projets, mais à aucun des 11 nouveaux adoptés en 2023⁵⁶. Quant au Fonds européen de défense (FEDef), aucun des 60 projets sélectionnés en 2022 n'était coordonné par une entité polonaise et un seul sur 41 l'est en 2023⁵⁷. La participation des entreprises d'État au FEDef est très limitée, contrairement à celle des universités et des instituts de recherches ainsi que des entreprises privées spécialisées dans le high-tech⁵⁸. Globalement, Varsovie entretient une vision utilitariste des initiatives européennes dans le domaine de la défense. Le FEDef offre, en effet, à la BITD polonaise l'opportunité d'acquérir certaines technologies sans passer par des accords de compensation et de se préparer ainsi à participer par la suite à des programmes plus ambitieux⁵⁹. La participation à des chaînes de production européennes n'est vue que comme un moyen secondaire de développer les capacités des forces armées polonaises⁶⁰.

La Pologne ne participe pas non plus aux programmes d'armement majeurs menés en collaboration au sein de l'UE, comme l'A400M ou l'Eurodrone. La réticence de Varsovie se double ici de celle des partenaires potentiels. La Pologne avait, en effet, manifesté son intérêt à rejoindre le projet du *Main Ground Combat System* (MGCS), mais s'est heurtée aux réserves de la France et de l'Allemagne, qui co-dirigent le programme. La politique spatiale, en revanche, représente un domaine de coopération futur à fort potentiel. En effet, la Pologne est favorable aux efforts européens en la matière et le contrat de 575 millions d'euros pour l'achat de deux satellites d'observation S950 VHR Airbus et d'une station au sol, signé en décembre 2022 par les ministres de la Défense polonais et français, constitue un indice positif en ce sens. Cette annonce fait à la suite de la signature en juillet 2021 par la Pologne et la

⁵⁵ Ieva Gajauskaitė, *Poland's Resilient Atlanticism*, (Routledge, 2022).

⁵⁶ « Poland – European Union », gov.pl, 2022. <https://www.gov.pl/web/national-defence/poland---european-union>

⁵⁷ Hélène Masson, « European Defence Fund. EDF 2022 calls results and comparison with EDF 2021 », 17 juillet 2023. <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/specifique/2023/EDF2022-2021-STATS.pdf>

⁵⁸ Jacek Raubo, « European Defence Fund: Division of EUR 1 bn. What's the Polish Share? », *Defence24*, 9 août 2022. <https://defence24.com/industry/european-defence-fund-division-of-eur-1-bn-whats-the-polish-share>

⁵⁹ Marcin Terlikowski, « European Defence Fund: Between Economy and Politics », PISM Bulletin, 2020. <https://www.ceeol.com/search/gray-literature-detail?id=846408>

⁶⁰ Marcin Terlikowski. « European Military Budgets after the War in Ukraine, more Cohesion or Fragmentation? The Polish Case », interviewé par Gaspard Schnitzler dans The ARES podcasts series, 2022. <https://podcast.ausha.co/the-ares-podcast-series/european-military-budgets-after-the-war-in-ukraine-more-cohesion-or-fragmentation-the-polish-case>

France d'une déclaration d'intention sur la formalisation d'une relation bilatérale dans le domaine spatial.

Initiatives récentes en matière de défense : Varsovie en faveur d'un développement « équilibré » de la BITDE prenant en compte les capacités nationales d'un pays comme la Pologne

La stratégie industrielle de la Pologne semble ainsi peu compatible avec les ambitions de création d'une BITDE et avec les nouveaux instruments développés par l'UE depuis le 24 février 2022. La volonté de renforcer l'industrie européenne est pourtant bien présente en Pologne, mais elle ne se traduit pas par les mêmes modalités de mise en œuvre des initiatives récentes. Varsovie veut avoir son mot à dire dans le débat sur le paysage de la BITDE et ne partage pas forcément les positions françaises. La Pologne soutient un développement « équilibré » de la BITDE, qui doit laisser une place à la préservation des capacités nationales. La Pologne craint, en effet, que l'argument de la fragmentation de la BITDE ne conduise à une consolidation à géométrie variable du secteur de la défense européen, favorisant les géants industriels occidentaux au détriment de BITD nationales moins performantes⁶¹.

De plus, la Pologne envisage la coopération avec des pays tiers, en particulier les États-Unis, comme un moyen de renforcer la BITDE⁶², en instaurant un environnement favorable aux investissements étrangers et en mobilisant le pouvoir d'attraction du marché européen. Réciproquement, la construction de la BITDE est perçue comme une opportunité de renforcer le lien transatlantique en offrant une profondeur logistique additionnelle aux États-Unis, en cas d'escalade dans l'Indo-Pacifique par exemple (production de munitions, maintenance, etc)⁶³. Dans la continuité de l'argumentaire polonais sur le FEDef et la CSP, la Pologne promeut donc une politique permissive sur l'implication de partenaires hors UE dans les nouveaux instruments de soutien aux acquisitions. Dans les débats sur la régulation EDIRPA⁶⁴, la Pologne s'est clairement prononcée en faveur d'une flexibilité de l'octroi des financements afin d'ouvrir le programme aux partenaires outre-Atlantique. De même, Varsovie espère que le futur Programme d'investissement dans la défense européenne (EDIP) soutiendra les projets incluant des entreprises non européennes, contrairement au *Collaborative Procurement of*

⁶¹ Maciej Stajejek (intervention) dans ARES Group, « War in Ukraine: How to Gear Up European Defence and Propel the European Defence and Technological Industrial Base? », ARES Seminar Report, ARES Group, 2023. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/05/ARES-82-Seminar-Report.pdf>

⁶² *Ibid.*

⁶³ ARES Group, « War in Ukraine: How to Gear Up European Defence and Propel the European Defence and Technological Industrial Base? », ARES Seminar Report, 2023.

⁶⁴ European defence industry reinforcement through common procurement act (« Renforcement de l'industrie de défense européenne au moyen d'acquisitions communes »)

Ammunition, approuvé en mars 2023, qui ne s'applique qu'aux munitions produites au sein de l'UE ou en Norvège.

Outre la coopération transatlantique, la Pologne a le regard tourné vers l'Est et conçoit les nouveaux outils européens comme autant de vecteurs potentiels de collaboration avec l'Ukraine. Les autorités polonaises insistent régulièrement sur l'avenir européen de l'Ukraine et incitent les autres pays membres de l'UE à considérer la résilience et la capacité d'innovation de la BITD ukrainienne comme des atouts pour le renforcement de l'industrie européenne. L'implication de l'Ukraine dans la politique industrielle de défense de l'UE est donc au cœur du projet polonais. Des projets bilatéraux ont d'ores et déjà été mis en place avec la signature en avril 2023 d'un mémorandum entre PGZ et l'entreprise ukrainienne ARTeM sur la coopération pour la production de munitions de 125mm, tandis que les entreprises polonaise Bumar-Łabędy et ukrainienne Ukroboronprom (devenue depuis juin 2023 « Ukrainian Defence Industry ») coopèrent sur la réparation des chars *T-64*.

RISQUES ET LIMITES DE LA STRATÉGIE POLONAISE

Cohérence et utilité des acquisitions

L'accélération de la modernisation des forces armées polonaises fait consensus en Pologne sur le principe, mais n'est pas sans poser un certain nombre de questions sur sa mise en œuvre, à commencer par celle de la nécessité d'acquérir de telles quantités. La Pologne a annoncé en février 2023 vouloir passer une commande de 10 milliards de dollars pour 500 systèmes d'artillerie Himars, quand les États-Unis eux-mêmes en opèrent 368⁶⁵. À l'heure actuelle, l'armée polonaise ne compte pas dans ses rangs un nombre suffisant de soldats formés au fonctionnement des systèmes d'artillerie pour utiliser l'ensemble des unités commandées⁶⁶. Cité par plusieurs journaux, l'ancien chef du Bureau de sécurité nationale de Pologne et général à la retraite Stanisław Koziej s'est interrogé sur l'utilité de ces acquisitions : « D'accord, nous avons besoin de chars et d'obusiers, mais avons-nous besoin de tant de chars et d'obusiers d'un point de vue stratégique et opérationnel ? »⁶⁷. À l'approche des scrutins nationaux de l'automne 2023 et compte tenu de l'importance des enjeux sécuritaires, la politique d'acquisition polonaise pourrait s'apparenter à une stratégie électorale du PiS. Le

⁶⁵ International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance 2023*, 2023.

⁶⁶ Jakub Palowski, « Polska potrzebuje ponad 10 tys. żołnierzy-rakietowców. Oficerowie będą szkoleni w Toruniu », *Defence24*, 23 juin 2023. <https://defence24.pl/sily-zbrojne/polska-potrzebuje-ponad-10-tys-ozolnierzy-rakietowcow-oficerowie-beda-szkoleni-w-toruniu-analiza>

⁶⁷ Matthew Karnitschnig et Wojciech Kosci, « Meet Europe's coming military superpower: Poland », *Politico*, 21 novembre 2022. <https://www.politico.eu/article/europe-military-superpower-poland-army/>

parti de Jarosław Kaczyński est, en effet, confronté à la popularité de la plateforme d'opposition menée par l'ancien président du Conseil européen, Donald Tusk.

La diversité des acquisitions, parfois non planifiées, soulève aussi les questions de l'interopérabilité au combat, des coûts d'exploitation et de maintenance des matériels, de l'approvisionnement en munitions et en pièces détachées, ainsi que de la formation des soldats. La Pologne opérera, à terme, des chars de combat de trois origines différentes (les Leopard allemands, les Abrams américains et les Black Panther coréens) et de générations variées, impliquant donc une variété d'équipements auxiliaires (matériel de pontage, véhicules de dépannage, etc) et des chaînes de productions distinctes⁶⁸. La flotte d'avions comprendra quant à elle des F-16, des F-35 et des FA-50. La Pologne travaille actuellement à la conception d'un système de gestion de combat et de communication - BMS JAŚMIN - qui doit contribuer à l'intégration complète des équipements achetés aux États-Unis et en Corée du Sud, en combinant l'ensemble des véhicules militaires au sein d'un système de commandement unique et automatisé⁶⁹.

Un soutien limité à l'industrie nationale et à l'innovation

La politique d'acquisitions massives de technologies étrangères, parfois sur étagère, est menée au détriment d'investissements dans les programmes de R&D nationaux, dont les quelques rares exemples sont élaborés par des entreprises privées. WB Electronics a par exemple développé avec succès les drones FlyEye et les munitions rôdeuses Warmate, achetés ensuite par l'armée polonaise⁷⁰. Le niveau de financement en R&D est resté globalement bas entre 2011 et 2020, puisque les différents programmes lancés sur cette période ont mobilisé un budget cumulé d'environ 1 milliard d'euros, soit moins de 2% des dépenses de défense⁷¹. Le niveau d'innovation au sein de PGZ est très hétérogène en fonction des secteurs et les financements du ministère de la Défense ne couvrent pas entièrement les coûts de R&D⁷². Les produits développés ne sont pas accompagnés par des stratégies de commercialisation établies avec le ministère et ne sont donc pas assurés de trouver des débouchés, comme cela a été le cas pour les plateformes Anders (chars légers) en 2010⁷³. Au-delà de ce phénomène compensatoire en défaveur de la R&D, la politique d'acquisitions risque d'alimenter une dépendance croissante de la BITD polonaise à des technologies et à des chaînes de production étrangères, notamment extraeuropéennes.

⁶⁸ Felix K. Chang, « At the Double: Poland's Military Expansion », Foreign Policy Research Institute, 13 janvier 2022. <https://www.fpri.org/article/2022/01/at-the-double-polands-military-expansion/>

⁶⁹ Maksymilian Dura, « BMS JAŚMIN – polskim uzupełnieniem koreańskich zakupów uzbrojenia ». *Defence24*, 9 mars 2023. <https://defence24.pl/przemysl/bms-jasmin-polskim-uzupelnieniem-koreanskich-zakupow-uzbrojenia>

⁷⁰ Marcin Terlikowski, 2022.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Joanna Antczak, *Determinants of the Armament Industry Strategy in the Time of War and Unrest*. *Wiedza Obronna*, 280/n°3, 2022. <http://www.wiedzaobronna.edu.pl/index.php/wo/article/view/178>

⁷³ Marcin Terlikowski, 2022.

Quelques mesures de soutien direct à l'industrie nationale ont été mises en place depuis le 24 février 2022, notamment via un programme national sur la production de munitions prévoyant d'allouer 2 milliards de zlotys (environ 450 millions d'euros) aux entreprises du groupe PGZ spécialisées dans les munitions, comme Mesko, Belma ou encore Dezamet. Celles-ci doivent aussi recevoir des commandes d'un montant cumulé de 12 milliards de zlotys (2,7 milliards d'euros) et devraient ainsi être capables de produire au total 200 000 munitions de 155mm par an⁷⁴. La recapitalisation de HSW à hauteur de 1,8 milliard de zlotys⁷⁵ (400 millions d'euros - la première tranche de 600 millions de zlotys a été versée début juin 2023) s'inscrit également dans cet effort de soutien à l'industrie nationale, afin de préparer la production des chars coréens, mais aussi d'augmenter la capacité de production des obusiers automoteurs Krab, des VBCI Borsuk et des canons Rak, comme le prouve l'accord-cadre signé avec HSW en février 2023 pour l'achat de 1400 véhicules Borsuk⁷⁶.

Ce soutien à la BITD nationale demeure néanmoins trop limité, notamment aux yeux de l'opposition et d'experts de la défense, qui critiquent l'ensemble de la politique industrielle du PiS. Au cours d'une conférence organisée par la Coalition civique (KO) sur l'industrie de l'armement en avril 2023, les experts invités ont dressé un bilan décevant de la politique menée ces huit dernières années : l'industrie de défense n'est pas devenue un moteur de l'économie nationale, aucun grand projet de R&D n'est en cours actuellement et la production de munitions reste trop faible pour alimenter les systèmes d'artillerie plus de deux semaines en cas de consommation similaire à celle de l'Ukraine⁷⁷. La gestion de PGZ par la PiS a été pour le moins chaotique : la tutelle des entreprises du conglomérat a été transférée du ministère des Biens de l'État à celui de la Défense en 2015, décision vivement critiquée et inversée en 2019, avant d'être rétablie en 2021. Dans le même temps, la présidence du conseil d'administration de PGZ a changé pas moins de six fois de tête⁷⁸, sapant la stabilité de la gouvernance du groupe et potentiellement la confiance des investisseurs étrangers. Après la démission du ministre de la Défense de 2015 à 2018, Antoni Macierewicz, son successeur Mariusz Błaszczak a orchestré des changements de personnel massifs, allant jusqu'à être qualifiés de « purges » par la presse polonaise⁷⁹. La modernisation des armées a logiquement pris du retard sur la période, tandis que le PiS revenait sur les priorités héritées du

⁷⁴ Jakub Palowski, « Poland Starts with Ammunition Funding Increase. Beginning of the Journey », *Defence24*, 26 juin 2023. <https://defence24.com/industry/national-ammunition-reserve-is-just-the-beginning-of-the-journey-opinion-piece>

⁷⁵ Krzysztof Wilewski, « Dokapitalizowanie HSW », *Polska Zbrojna*, 8 juin 2023. <https://www.polska-zbrojna.pl/home/articleshow/39749?t=Dokapitalizowanie-HSW>

⁷⁶ Ministerstwo Obrony Narodowej, « Bojowe wozy piechoty BORSUK dla Wojska Polskiego », 2023. <https://www.gov.pl/web/obrona-narodowa/bojowe-wozy-piechoty-borsuk-dla-wojska-polskiego>

⁷⁷ « Osiem fatalnych lat" Konferencja Koalicji Obywatelskiej o przemyśle zbrojeniowym ». *Defence24.*, 20 avril 2023. <https://defence24.pl/przemysl/osiem-fatalnych-lat-konferencja-koalicji-obywatelskiej-o-przemysle-zbrojeniowym>

⁷⁸ Marek Świerczyński, « Polska Grupa Zbrojeniowa: farsa, odcinek szósty », *Polityka.*, 25 mars 2021. <https://www.polityka.pl/tygodnikpolityka/kraj/2110085,1,polska-grupa-zbrojeniowa-farsa-odcinek-szosty.read>

⁷⁹ Przemysław Kossakowski, « Pologne : le Ministère de la Défense purgé de l'influence de Macierewicz », *Le Courrier d'Europe Centrale*, 12 février 2018. <https://courrierdeuropecentrale.fr/pologne-ministere-de-defense-purge-de-influence-de-macierewicz/>

gouvernement précédent et ne communiquait sur sa stratégie que de manière partielle et parfois contradictoire⁸⁰. Entre 2015 et 2022, le PiS n'a donc que très partiellement répondu à des lacunes pourtant clairement identifiées et dont la prise en compte moins tardive aurait permis de mettre en place des contrats à long terme avec l'industrie nationale, plutôt que d'acheter sur étagère aux États-Unis ou en Corée du Sud pour rattraper des années de négligence⁸¹. L'achat des F-35, en particulier, a été vivement critiqué en Pologne en raison de la précipitation avec laquelle il a été effectué et du manque d'implication de l'industrie polonaise dans le projet⁸².

Les acquisitions menées dans le contexte de la guerre en Ukraine ne font qu'accentuer cette tendance : si la nécessité d'un effort militaire fait consensus, la frénésie avec laquelle le gouvernement dépense ses milliards auprès des États-Unis et de la Corée fait grincer des dents, y compris en Pologne⁸³. Plusieurs anciens responsables politiques polonais jugent peu réaliste la politique d'acquisition actuelle⁸⁴, pour laquelle la Pologne pourrait manquer de moyens financiers.

Faisabilité et soutenabilité de l'effort de défense

Le caractère extrêmement rapide des commandes et l'agenda de production très serré dicté par le pouvoir politique placent l'industrie polonaise dans une position inconfortable en laissant à celle-ci peu de marge de manœuvre et de temps de réflexion pour la définition des partenariats internationaux. Les infrastructures déjà disponibles pourraient ne pas suffire à l'augmentation de la production sur le territoire national et appeler à des investissements sur ce plan également. Plus largement, certains experts doutent de la capacité de la BITD polonaise à mettre en œuvre les changements structurels nécessaires à la production efficiente de matériels coréens et à l'absorption des technologies coréennes⁸⁵. Le retard accusé par le programme Leopard 2PL, par exemple, – dont l'aboutissement a été repoussé de 2021 à 2027 – justifie ces inquiétudes. La structure de la BITD polonaise, constituée principalement par les entreprises du groupe PGZ, la rend par exemple particulièrement

⁸⁰ Marek Świerczyński, « How PiS modernised the army », *Polityka Insight*, 21 août 2019. <https://www.politykainsight.pl/en/politics/poland2019/1919402,1,how-pis-modernised-the-army.read>

⁸¹ Amélie Zima, « La Pologne, nouvelle superpuissance militaire ? », interviewée par Alexandre Jubelin, *Le Collimateur*, 23 mai 2023. <https://soundcloud.com/le-collimateur/la-pologne-nouvelle-superpuissance-militaire>

⁸² Ibid.

⁸³ François d'Alañon, « Guerre en Ukraine : la Pologne veut devenir la plus grande armée d'Europe », *La Croix*, 26 mars 2023. <https://www.la-croix.com/Monde/Guerre-Ukraine-Pologne-veut-devenir-grande-armee-terre-dEurope-2023-03-26-1201260748>

⁸⁴ Jakub Iwaniuk et Cédric Pietralunga, « La frénésie d'achat d'armes de Varsovie suscite des interrogations », *Le Monde*, 3 septembre 2022. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/09/02/la-montee-en-puissance-de-l-armee-polonaise-n-echappe-pas-a-la-logique-populiste-du-gouvernement_6139992_3210.html

⁸⁵ Jędrzej Graf, « Korea albo śmierć. Wielki program wymaga zdecydowanych działań w zbrojeniówce », *Defence24*, 6 décembre 2022. <https://defence24.pl/przemysl/korea-albo-smierc-wielki-program-wymaga-zdecydowanych-dzialan-w-zbrojeniowce-komentarz>

vulnérable aux captures d'intérêt et au clientélisme⁸⁶. Contrôlée par un ministère, PGZ a en effet pu être utilisée comme monnaie d'échange politique. En mars 2023 paraissait dans la presse polonaise une liste de PDG et de membres de conseils d'administration des entreprises du conglomérat directement liés au parti PiS⁸⁷. Des interrogations sont donc légitimement soulevées sur la qualité de la gestion des fonds supplémentaires octroyés à l'industrie de défense en cette période de montée en puissance.

Le gouvernement a débloqué d'importants financements pour soutenir sa politique de réarmement. Une partie de l'effort de défense, et notamment des acquisitions, sera financée par le fonds extrabudgétaire prévu par le *Homeland Defence Act*. Disposant d'environ 8 milliards d'euros, ce Fonds de Soutien aux forces armées doit être financé par la Bank Gospodarstwa Krajowego (BGK), une banque de développement détenue par le Trésor public opérant en dehors du cadre du budget de l'État. Le Fonds de soutien ne sera donc pas comptabilisé dans le calcul de la dette publique ni soumis au contrôle du Parlement, justifiant la crainte d'un camouflage de l'état réel des finances publiques risquant de conduire à long terme à un endettement accru de l'État⁸⁸. À plus court terme, le mécanisme évite au gouvernement de choisir entre la prise de mesures impopulaires afin d'équilibrer la balance budgétaire et l'accroissement du taux d'endettement national, qui s'élevait à 49,1% du PIB au quatrième trimestre de 2022. Toutefois, le chiffre est relativement faible par rapport à la moyenne de l'Union européenne qui s'élevait à 84% en 2022⁸⁹. Dans une interview, la ministre des Finances Magdalena Rzeczkowska a expliqué que les financements des dépenses polonaises proviendraient également d'accords signés avec les États fournisseurs d'équipements, notamment via des prêts accordés par les banques de développement nationales, et en dernier ressort par des obligations d'État⁹⁰.

En dépit de ces efforts, les indicateurs macroéconomiques interrogent la capacité de la Pologne à financer sa politique de défense et la soutenabilité de celle-ci à long terme, d'autant plus que le volet capacitaire coexiste avec l'augmentation de l'effectif des forces armées. La Pologne fait, en effet, face à un taux d'inflation exceptionnellement élevé depuis le début de

⁸⁶ Stefan Markowski, Antoni Pieńkos, « Polish defence industry », dans Keith Hartley, Jean Belin (eds.) *The Economics of the Global Defence Industry*. (Routledge, 2019). <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780429466793-12/polish-defence-industry-stefan-markowski-antoni-pieńkos>

⁸⁷ Jakub Korus, « Córka posłanki, brat Gosiewskiej, Rycerz Kolumba i Główny Inspektor Rybołówstwa. Ludzie PiS w zbrojeniówce », *Newsweek*, 31 mars 2023. <https://www.newsweek.pl/polska/lista-ludzi-pis-w-zbrojeniowce-czy-tacy-ludzie-powinni-rzadzic-przemyslem-obronnym/wq9l5lf>

⁸⁸ Natalia Adamczyk, « Defence policy of the Republic of Poland in the face of Russian aggression against Ukraine », 2022.

⁸⁹ Données Eurostat. Noémie Galland-Beaune, « La dette publique des États de l'Union européenne », Eurostat, 21 juillet 2021. <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/la-dette-publique-des-etats-de-l-union-europeenne/>

⁹⁰ Jakub Palowski, « Poland Seeking Defence Funding “Outside the Market” », *Defence24*, 29 décembre 2022. <https://defence24.com/defence-policy/poland-seeking-defence-funding-outside-the-market-commentary>

la guerre en Ukraine : 12,8% en mai 2022 et 12,5% en mai 2023⁹¹, contre 5,1% en 2021⁹². La Direction générale des affaires économiques et financières (DG ECFIN) de la Commission européenne prévoit un ralentissement de la croissance polonaise en 2023 et le maintien d'un taux d'inflation élevé en 2024 (prévision à 6%)⁹³. Dans ce contexte économique difficile, la Pologne se prive en outre de financements européens important – les 36 milliards d'euros du plan de relance post-covid⁹⁴ – en rechignant à mettre en œuvre les réformes judiciaires qui conditionnent le versement des paiements⁹⁵. Enfin, malgré la création du fonds extrabudgétaire, l'ampleur des investissements gouvernementaux devrait conduire à un endettement conséquent qui ne permettra pas une seconde vague de dépenses de cette ampleur dans les prochaines années⁹⁶ et laisse donc penser qu'il s'agit d'un effort exceptionnel et ponctuel. Le gouvernement espère compenser en partie ces investissements, à la fois par les emplois créés sur le territoire polonais pour la montée en puissance industrielle, et par les exportations d'armement que cette dernière doit permettre à long terme.

L'approche des élections ajoute un dernier facteur d'incertitude en matière de politique de défense, alors que l'opposition défie le PiS dans les sondages (29% d'intentions de vote pour la Coalition civique contre 35% pour le PiS en juillet 2023, selon Politico⁹⁷) et critique sa politique industrielle. Si un revirement majeur semble improbable, dans la mesure où la nécessité d'un effort de défense fait largement consensus en Pologne, le PiS n'hésite pas à avancer cet argument pour dissuader toute alternance politique. Le ministre de la Défense Mariusz Błaszczak déclarait en avril 2023 : « Nous cherchons à obtenir un mandat pour gouverner au cours de la prochaine législature, car c'est alors que nous terminerons les processus que nous avons entamés. Nous avons besoin de deux années supplémentaires et l'armée polonaise sera l'armée de terre la plus puissante d'Europe »⁹⁸.

⁹¹ Eurostat, « Le taux d'inflation annuel en baisse à 6,1% dans la zone euro », 16 juin 2023. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/16965667/2-16062023-AP-FR.pdf/5d7f5b61-fada-fae6-533c-5e888540c845>

⁹² The World Bank, « Inflation, consumer prices (annual %) – Poland ». <https://data.worldbank.org/indicator/FP.CPI.TOTL.ZG?end=2022&locations=PL&start=2009&view=chart>

⁹³ European Commission, « Economic forecast for Poland », 15 mai 2023. https://economy-finance.ec.europa.eu/economic-surveillance-eu-economies/poland/economic-forecast-poland_en

⁹⁴ Direction générale du Trésor, « Économie de la Pologne », 19 mai 2023.

https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PL/situation-economique-et-financiere-de-la-pologne-a-l-automne-2021#_ftn1

⁹⁵ Dans le cadre de NextGenEU, la Commission européenne a approuvé en juin 2022 le plan de reprise et de résilience polonais, qui contient des mesures relatives à l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le versement effectif des fonds reste néanmoins conditionné à l'exécution de ces mesures.

⁹⁶ Marek Świerczyński, « Polska wyda niewyobrażalne pieniądze na zbrojenia. Czy można zrobić to mądrzej? », *Polityka*, 7 novembre 2022. <https://www.polityka.pl/tygodnikpolityka/kraj/2188566,1,polska-wyda-niewyobrazalne-pieniadze-na-zbrojenia-czy-mozna-zrobic-to-madrzej.read>

⁹⁷ « Poland — National parliament voting intention ». *Politico*, 2023 URL : <https://www.politico.eu/europe-poll-of-polls/poland/>

⁹⁸ « Błaszczak: potrzebujemy dwóch lat i Wojsko Polskie będzie najsilniejszą armią lądową w Europie », *Defence24*, 12 avril 2023. <https://defence24.pl/polityka-obronna/blaszczak-potrzebujemy-dwoch-lat-i-wojsko-polskie-bedzie-najsilniejsza-armia-ladowa-w-europie>

CONCLUSION

La stratégie d'acquisition polonaise est le reflet à la fois d'un certain pragmatisme – Varsovie veut acheter vite, en quantité, et bénéficier de transferts de technologie – et de choix politiques, les relations avec Washington étant privilégiées par rapport à celles avec l'Union européenne, Paris et Berlin. Les opportunités offertes par le partenariat polono-coréen à la fois pour Séoul et pour Varsovie, doublées d'un sentiment de proximité découlant de situations géopolitiques analogues, tendent à favoriser la poursuite de cette coopération, sinon son approfondissement. C'est en tout cas l'un des objectifs déclarés de la visite du président sud-coréen Yoon Suk-yeol en Pologne du 12 au 15 juillet, accompagné d'une petite centaine de représentants d'entreprises, dont Hanwha Aerospace, Korea Aerospace Industries et Hyundai Rotem⁹⁹. Cette visite pourrait déboucher, entre autres, sur la conclusion d'une nouvelle série de contrats, concernant notamment les chars *K2*, des canons *K9* et des lance-roquettes *K239*. Le succès de la stratégie de réexportation des équipements coréens produits sous licence vers d'autres pays européens dépendra, quant à lui, de la rapidité avec laquelle la Pologne équipera son industrie de capacités de production suffisantes. Les résultats sont d'autant plus incertains que les autres pays héritiers d'un arsenal soviétique en attente de modernisation n'auront pas forcément les mêmes bénéfices à tirer que la Pologne d'acquisitions d'équipements coréens, et pourraient ainsi préférer acquérir du matériel terrestre allemand, qui domine déjà le marché, et/ou assurer la garantie de sécurité américaine en se fournissant auprès des États-Unis. L'intérêt croissant pour les technologies sud-coréennes ne détourne d'ailleurs pas Varsovie de son allié le plus crédible et n'est pas incompatible avec l'acquisition de matériel américain plus coûteux.

Si la BITD polonaise montait effectivement en compétences et recevait davantage de financements, ses entreprises pourraient devenir des partenaires plus attractifs au sein de l'écosystème de défense européen, sous réserve que le gouvernement eurosceptique ne fasse pas barrage aux éventuels partenariats industriels. La gestion peu transparente et à tendance dirigiste de PGZ minimise en effet la marge de manœuvre des industriels par rapport au gouvernement. À court terme, les opportunités de coopération industrielle franco-polonaises semblent pour le moins limitées¹⁰⁰, à l'exception peut-être du domaine spatial. La participation polonaise au MGCS n'est pas à l'ordre du jour en France ni en Allemagne, et l'acquisition massive de chars coréens éloigne d'autant plus la Pologne de ce projet. Paris espérait vendre les sous-marins de Naval Group à la Pologne dans le cadre du programme

⁹⁹ Jasmine Choi, « Defense Industry Accelerates Second Contract with Poland », *Business Korea*, 10 juillet 2023 <http://www.businesskorea.co.kr/news/articleView.html?idxno=118023>

¹⁰⁰ Léo Godard et Maximilien de Frescheville, « Comment relancer la relation de défense franco-polonaise dans le domaine de l'armement " [Partie 3/3] », *Le Portail de l'IE*, 2022. <https://www.portail-ie.fr/univers/defense-industrie-de-larmement-et-renseignement/2022/comment-relancer-la-relation-de-defense-franco-polonaise-dans-le-domaine-de-larmement-partie-3-3/>

Orka, mais le projet d'acquisition de submersibles d'occasion de classe Södermanland (à titre temporaire seulement) indique plutôt une préférence pour le matériel suédois. La porte n'est néanmoins pas définitivement fermée pour les *Scorpène* français. Un renouveau de la relation entre Paris et Varsovie favoriserait de telles coopérations, mais semble incertain tant que le parti PiS sera au pouvoir.

La Pologne n'est pas fondamentalement opposée à la construction de la BITDE. En revanche, elle craint d'une part que le processus ne pénalise ses entreprises, moins solidement implantées sur le marché européen que leurs concurrentes occidentales, et d'autre part, qu'il ne nuise aux relations avec les États-Unis. Compte tenu du rôle joué par la Pologne dans le contexte de la guerre en Ukraine, du poids croissant de son potentiel militaire et de ses ambitions en matière d'exportations, les positions de Varsovie sur l'industrie de défense européenne ne peuvent être balayées d'un revers de main, ni expliquées de façon binaire par une forme d'atlantisme et/ou de l'euro-scepticisme. La vision qui sous-tend les acquisitions polonaises est en effet plus complexe. Quant à la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, elle reste pour l'instant sujette à de nombreuses incertitudes, au premier titre desquelles son financement et sa soutenabilité.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
EUROPE,
STRATÉGIE &
SÉCURITÉ



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.